



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le lundi 03 septembre 2012 à 19 H 00 à la salle des Dominicains

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le trois du mois de septembre à 19 H 00 en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
MM. Olivier FIEVEZ, ~~Daniel CANART~~. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD. Echevins ;
Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. ~~Jean-Marie ROSSAY~~. ~~Christophe LECHENE~~. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. ~~Nino MANZINI~~. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. ~~Didier LIEDS~~. Luc GAILLY. ~~Martin PAUL~~. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes ~~Evelyne DETRY~~. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. ~~Mmes Françoise SNOECK~~. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER. Conseillers Communaux.
M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

L'Echevin Canart, les Conseillers Rossay, Lechêne, Manzini et Lieds entreront en cours de séance.

Les Conseillers Paul, Detry et Snoeck sont absents.

SEANCE PUBLIQUE A 19 H 00

A 19 H 02, les Membres du Conseil reçoivent Mesdames et Messieurs Cornet, Dero, Gausin, Guevar, Hazard, Hublau, Van Hoof, Tabureau et Picalausa, Conseillers de l'Action Sociale.

CONSEIL COMMUNAL VILLE/C.P.A.S.

- 1 Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 août 2011
Le procès-verbal précité est adopté.
- 2 Synergies ville/CPAS
 - Service Travaux
 - Service Informatique
 - Service Urbanisme
 - Service Logement
 - Centre Culturel
 - Service Jeunesse
 - Service du Personnel
 - Service financier

Monsieur le Président : c'est une excellente idée du législateur d'avoir proposé d'organiser des synergies entre la Ville et le C.P.A.S.
Cela était déjà pratiqué à Braine depuis de nombreuses années !.

Madame la Présidente du C.P.A.S remercie la Ville pour tout le travail constructif réalisé avec le C.P.A.S.

Monsieur l'Echevin Daye précise qu'en matière informatique 2 agents de la Ville travaillent à temps plein aussi bien pour la Ville que pour le C.P.A.S et la Maison de Repos.

Monsieur le Conseiller Guevar demande si un plan de renouvellement des imprimantes a été imaginé pour le C.P.A.S
Il estime qu'il y a encore beaucoup trop d'imprimantes individuelles.

Monsieur l'Echevin Daye lui répond qu'effectivement ce travail a déjà été entrepris tant à la Ville qu'au C.P.A.S.

Messieurs les Conseillers Lieds, Manzini et L'Echevin Canart entrent en séance

Monsieur le Président : en matière d'urbanisme, nous avons aussi des synergies par exemple au niveau du dossier de la future résidence service.
Synergie aussi au quotidien en matière de logement, notre conseiller en la matière établit notamment les rapports au sujet des logements insalubres, cela se fait en coopération avec le C.P.A.S.
En outre, dans notre dossier d'ancrage, logements, nous avons prévus 8 résidences services.

Monsieur le Conseiller Rossay entre en séance

Madame la Conseillère Van Hoof évoque le coût des loyers à Braine le Comte.
Elle estime qu'il conviendrait d'engager un programme de constructions de logements sociaux à mettre en œuvre avec Haute Senne logements et des représentants du C.P.A.S., de la Commission Logement et de l'A.I.S.

Monsieur le Bourgmestre rappelle qu'à Braine le Comte, il existe des logements publics communaux et, à la demande de Madame la Conseillère David, évoque le problème du camping des Acacias. Il y avait encore plus de 100 résidents il y a 2 ans, aujourd'hui 59.

Monsieur le Conseiller Lechêne entre en séance

Madame la Présidente du C.P.A.S. et l'Echevin des Travaux évoquent les synergies qui les concernent :

L'engagement au sein du service des Travaux de beaucoup d'articles 60 proposés par le C.P.A.S.

Tous les travaux en cours à la Maison de Repos et dans les maisonnettes ainsi que la rédaction de tous les cahiers des charges réalisés par le service des Travaux.

Enfin, Monsieur l'Echevin Fievez parle de toutes les collaborations entre le C.P.A.S. et les services Culturel et Jeunesse comme le programme « par l'écriture », le spectacle final avec le Centre Culturel et les nombreux liens qui existent entre la M.J. et le C.P.A.S.

3 Avancement des travaux de la maison de repos et résidence services

Madame la Présidente détaille l'avancement des travaux en question.

Monsieur le Bourgmestre remercie les interlocuteurs et clôt la réunion à 20 H 04

SEANCE PUBLIQUE A 20 H 00

Avant - réunion : réception de sportifs méritants de la saison

Les Membres du Conseil reçoivent alors successivement :

- Melle Valentine Doudelet, championne du Hainaut de cross country
- Mr Prokhorov, Ivan, champion du Hainaut de cross
- Mr Quentin Maestre Vicario, 3^{ème} au championnat national de cross
- L'équipe des cadets du Royal Stade Brainois, champions en semi provincial
- L'équipe des juniors du Royal Stade Brainois vainqueurs 2 x de suite de la coupe du Hainaut
- L'équipe de football de salle de la Tôle errante qui monte en provinciale 1
- L'équipe du club « Blanpain séniors jeunes » qui, en foot de salle, monte également en provincial 1

- L'Assemblée reçoit également plusieurs gymnastes qui se sont distingués au championnat du Hainaut :

- Clémence Bertaux, Isaline Bienfait, Fanny Bouillon, Flore Dero, Esther Dossouclaire, Thérèse Druylans, Elodie Fayt, Zoé Fayt, Alice Gailly, Adèle Locquet, Pauline Marchal, Laïs Marotta, Ilona Milioto, Alexandra Nemeth, Louna Pirolo, Maya Pirolo, Cameron Sobral, Océane Vincent.

- Le Collège félicite enfin Célia Hardy, championne du Hainaut en judo.

A 21 H 00, le Conseil aborde en séance publique, l'examen des points qui étaient à l'ordre du jour :

Sauf indication contraire, tous les points proposés seront adoptés à l'unanimité.

1 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'emploi de certaines subventions - Circulaire du 14 février 2008

- a) bilan et compte de résultats 2011 de l'A.S.B.L. 6 Beaufort
Approbation

- b) bilan et compte de résultats 2011 de l'A.S.B.L. Centre Culturel
Approbation

- c) bilan et compte de résultats 2011 de l'A.S.B.L. La Tôle Errante
Approbation
Monsieur le Conseiller Jeanmart : ils ont un esprit très positif mais pourquoi un bénéfice aussi important ?

Monsieur l'Echevin Fievez : il n'y a pas de projets en cours de développement.

- d) bilan et compte de résultats 2011 de l'A.S.B.L. Les Amis du Bonhomme de Fer
Approbation

B Vérification de la caisse de Madame la Receveuse Communale pour le 2^{ème} trimestre 2012
Notification

La vérification précitée, effectuée ce 22 août 2012 a fait apparaître un solde total justifié de + 17.748.485,14 €.

2 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE

A Fabrique d'Eglise St Géry à Braine le Comte
Budget de l'exercice 2012 - Modification budgétaire n°1
Avis à émettre

B Fabrique d'Eglise St Jean Baptiste à Petit Roeulx

- a) compte de l'exercice 2011
Avis à émettre

- b) Budget de l'exercice 2012 - Modification budgétaire n°1
Avis à émettre

- C Fabrique d'Eglise Ste Gertrude à Hennuyères
Travaux de remplacement du chauffage à l'Eglise
Délibération du Conseil de Fabrique d'Eglise du 30 juillet 2012
Avis à émettre

A l'unanimité, les Membres du Conseil décident d'inscrire le point urgent suivant qui ne faisait pas partie de l'ordre du jour :

- D Fabrique d'Eglise St Martin à Steenkerque
Travaux de restauration de la chapelle Notre Dame du Refuge et de ses abords
Lot 2 : restauration de l'Autel baroque polychrome.
Délibération du Conseil du 27 août 2012 - Désignation de l'adjudicataire
Avis à émettre

- 3 CIRCULATION ROUTIERE - MOBILITE
Création de 6 nouveaux S U L dans le centre-ville
Approbation

Monsieur le Conseiller Manzini : il y a déjà eu un débat à ce sujet au conseil communal.

Merci d'avoir osé.

Ces 6 nouveaux SUL sont un très heureux complément.

Depuis que nous avons installé les premiers SUL, il n'y a eu, à ma connaissance, aucun incident.

Monsieur le Conseiller De Smet : En Flandre, il y a des SUL I partout.

En plus des chevrons ne pourrait-on dessiner sur le sol de petits vélos ?

Monsieur le Président : si c'est réglementaire, nous le ferons.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : et dans la foulée, vous pourriez mettre des rappels intermédiaires dans les voiries concernées.

Madame la Conseillère De Maeyer : à propos de la rue du Casino, je propose que sa première partie soit mise en sens unique entre la rue Edouard Etienne et la rue du Casino.

Monsieur le Président : un nouvel avis sera demandé aux conseillers en mobilité.

4 INVESTISSEMENTS

A Eclairage public - Plan EPURE 2008

Travaux de renouvellement de l'éclairage public dans diverses rues
Dossier établi par l'Intercommunale Sedilec

- a) Décision de principe de réaliser un projet E P
- b) Approbation du projet et du dossier de marché de fournitures.

B Travaux d'entretien divers aux égouts de la Ville - Exercice 2012

Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché

C Renforcement du compteur électrique pour le nouveau terrain de football de Ronquières

Devis de Sedilec

Décision

Monsieur le Président : ce point doit être retiré car nous n'avons pas eu le devis de l'Intercommunale en temps utile.

D Travaux d'entretien de voiries 2010 - Réparations de la route de Petit-Roetulx
Déplacement d'un câble haute tension

Devis de Ores - Sedilec

Décision

E Travaux de transformation et d'extension de l'Hôtel de Ville

Déplacement de la cabine électrique « Hôtel de Ville » à la rue de la Grange aux Dîmes

Devis de Ores - Sedilec

Décision

F Remise en état du mur de soutènement et du préau de l'école de Ronquières

Décision et choix du mode de passation du marché

G Travaux d'investissements énergétiques (chauffage) pour la salle Baudouin IV

Décision et choix du mode de passation du marché

H Travaux d'extension de l'école communale d'Hennuyères
Approbation du projet
Décision et choix du mode de passation du marché

Monsieur le Président : là aussi, le point doit être retiré, l'auteur de projet n'ayant pas rentré son dossier en temps utile.

I Travaux de reconstruction de l'immeuble incendié du service des Sports et de la Jeunesse, y compris 3 appartements supplémentaires
Approbation du projet
Décision et choix du mode de passation du marché

J Travaux de restauration du monument funéraire situé au cimetière de Braine le Comte
Approbation des conditions et du mode de passation du marché

K Plan Trottoirs 2011 - Aménagement et réfection de divers trottoirs de l'entité
Subvention de la Région Wallonne - Année 2012
Marché de service à passer avec un coordinateur Sécurité Projet et Réalisations.
Décision et choix du mode de passation du marché.

L Gestion journalière - Budget 2012 -
Décision du Collège du 30 juillet 2012
Vote d'un crédit d'urgence de 20.000 € supplémentaires - Ratification -

5 ACQUISITIONS

A Acquisition d'une roulotte de chantier pour le service des Travaux
Décision et choix du mode de passation du marché

B Acquisition de praticables pour l'Académie de Musique
Décision et choix du mode de passation du marché

C Acquisition de mobilier urbain et fleurissement des rues de l'entité
Décision et choix du mode de passation du marché

- 6 AIDE A LA PROMOTION POUR L'EMPLOI (A.P.E.)
Décret du 25 avril 2012 - Secteur Pouvoirs Locaux
Cession de points à la Z.P. Haute Senne
Décision
- 7 PATRIMOINE COMMUNAL
A Vente de gré à gré d'un terrain situé rue de Virginal à 7090 Hennuyères
Décision
- B Acquisition d'un parking couvert (46 places) rue Vieille Chaussée
Décision définitive
- 8 BIBLIOTHEQUE COMMUNALE - OPERATEUR DIRECT
a) Demande de reconnaissance - Décision de principe
b) Approbation du plan quinquennal du développement de la lecture
- 9 GUICHET DE L'ENERGIE
Convention entre la Région Wallonne et la Ville de Braine-le-Comte
Avenant n°22- Approbation
- 10 AFFAIRES JUDICIAIRES - COMMUNE DEMANDERESSE
Affaire Ville de Braine-le-Comte / S P W - Ministre de l'Environnement, de
l'aménagement du Territoire et de la Mobilité
Autorisation d'ester au Conseil d'Etat

Monsieur le Bourgmestre présente l'historique du dossier de l'installation des 6 éoliennes à la limite des territoires des villes de Braine le Comte et Soignies.

Il conclut en signalant que le Ministre Henry (Ecolo) a accepté le recours introduit par Electrabel ce 10 août 2012

Maître Jacques Sambon a été consulté par les riverains qui vont introduire un recours devant le Conseil d'Etat contre ce permis .

Il y a notamment le fait que le Ministre n'a pas tenu compte des remarques justifiées des riverains.

Monsieur le Bourgmestre donne alors lecture d'une lettre des intéressés.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : nous avons été stupéfaits.

Vous nous proposez d'intervenir dans la procédure introduite par les riverains, ne serait-ce pas plus utile d'introduire nous-mêmes un dossier ?

Monsieur le Président : c'est bien dans ce sens que nous allons agir.

Monsieur le Conseiller Manzini : moi aussi, je crois en l'avenir des projets éoliens.

Monsieur le Président : ce projet a été imposé par un Ministre Ecolo qui « s'assied » sur un dossier avec 3000 signatures d'opposants.

Monsieur le Conseiller Manzini : parmi ceux-ci combien sont réellement de Braine le Comte ou de Soignies ?

Je vous rappelle que l'I.D.E.A était favorable.

La CRAT et le CWEDD étaient pour également.

La C.C.A.T.M. de Soignies était favorable par 18 voix pour contre 1.

Il n'y a vraiment que la C.C.A.T.M. de Braine le Comte qui était contre.

Nous ne suivrons donc pas votre proposition. 7500 ménages auraient pu être alimentés par de l'énergie renouvelable !

Monsieur le Président : il ne s'agit pas ici de faire le procès de l'éolien.

Il y a d'autres endroits beaucoup plus favorable pour mettre des éoliennes.

Dès le début de l'étude d'incidence, on a vu qu'il y aurait des problèmes et moi, à la place d'Electrabel, j'aurais cherché ailleurs !

De toute façon, le recours au Conseil d'Etat va « stopper » ce dossier pendant au moins 1,5 ans. Ils auront perdu tout ce temps.

Monsieur le Conseiller Manzini : je préfère suivre les avis de la CRAT et du C.W.E.D.D. S'il y avait eu un véritable danger pour l'environnement ou pour la nature, ces organismes n'auraient pas émis un avis favorable.

Monsieur le Conseiller Fernandez - Corrales : je pense que les riverains ont raison et que les motivations dans ce dossier sont insuffisantes.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : c'est d'autant plus stupide d'accorder un permis pour ses éoliennes que manifestement elles ne seront pas rentables à cet endroit.

Monsieur le Président : nous allons donc vous demander d'introduire une action devant le Conseil d'Etat contre cette décision.

Monsieur le Conseiller Manzini : nous ne nous associons pas à cette décision et nous attendons sereinement la décision du Conseil d'Etat, que, dans tous les cas, nous respecterons.

On passe alors au vote et le Conseil Communal par 22 voix pour et 2 non des Conseillers Manzini et Simon décide d'autoriser le Collège à introduire un recours contre le permis octroyé par le Ministre Henry pour les 6 éoliennes.

- 11 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
A Prise en charge du traitement de deux puéricultrices du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2013.
 Décision
- B Prolongation de la prise en charge de périodes de traitement d'instituteur primaire à partir du 1^{er} septembre 2011.
 Décision
- C Prise en charge de périodes de traitement d'une institutrice maternelle à partir du 1^{er} septembre 2012 - Décision

L'urgence est admise à l'unanimité pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour :

- D Prise en charge de périodes de traitement d'une institutrice maternelle à partir du 1^{er} octobre 2012 - Décision.

- 12 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PERSONNEL
 Prise en charge de périodes de cours
 Décision

13 INFORMATIONS

- A Budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2012 - M.B. n°3
 Approbation - Résolution du 9 août 2012 du Collège du Conseil Provincial

- B Octroi d'une subvention à la S.P.R.L. R.F. PROD
 Résolution du 7 mai 2012 du Conseil Communal
 Décision de Tutelle

- 14 SEANCE DU 26 JUIN 2012
 Procès-verbal - Approbation.
 Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

- 15 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX
 Le Collège répond alors aux interpellations du 2 septembre 2012 du Conseiller Jeanmart pour les problèmes :

- A la rue du Bosquet ;
- à la rue des Frères Dulait ;
- à la rue de l'Industrie ;
- au chemin de Feluy ;
- à la chaussée d'Ecaussinnes ;
- à la rue du Ronchy ;
- Des réponses de notre assureur lors des déclarations d'accident causées par des trous imprévisibles dans les chaussées
- Du consentement pour autoriser le prélèvement d'organe
- De la taxation des acheteurs de voiture déposant sur les pare-brise des propositions d'achat

Le huis clos est alors prononcé

Et le Collège répond à une dernière interpellation du Conseiller Jeanmart sur le problème des dégâts des eaux à la rue de France, 31

Le Conseil poursuit ensuite son examen des points prévus à son ordre du jour :

HUIS CLOS

16 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

A Recrutement de 5 sapeurs-pompiers professionnels - Désignations à titre stagiaire
Décision

B Constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels
Décision

C Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires - Désignation à titre stagiaire
Décision

17 AFFAIRES JUDICIAIRES

Affaire Ville de Braine-le-Comte c/ Succession d'Albert Criquillion
Autorisation d'ester en justice afin de récupérer la caution de l'ancien Receveur
Communal.

18 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Ecole de Ronquières

a) Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire.
Décision

b) octroi d'un congé pour exercer une autre fonction donnant droit à une
échelle de traitement égale ou supérieure à une institutrice primaire.
Décision

- B Ecole de Steenkerque
Perte partielle de charges par défaut d'emploi d'une maîtresse spéciale de religion protestante
Décision
- C Désignation du personnel enseignant temporaire au 1^{er} septembre 2012
Décision

2 points supplémentaires sont admis à l'unanimité :

- D Ecole d'Hennuyères
Mise en disponibilité totale par défaut d'emploi d'une institutrice maternelle
Décision
 - E Congé pour prestation réduite en cas de maladie d'une institutrice primaire
Décision
- 19 E.I.C.B. - PERSONNEL
- A Désignation de chargés de cours à titre temporaire pour l'année scolaire 2012-2013
Décision
 - B Indemnités forfaitaires allouées à certains membres du personnel pour l'année scolaire 2012-2013
Décision

Le point supplémentaire suivant est admis à l'unanimité

- C Démission d'un chargé de cours de néerlandais
Désignation à titre temporaire d'une remplaçante.
- 20 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL
- A Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique
Décision
 - B Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse jazz
Décision
 - C Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur d'ensemble instrumental
Décision

- D Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano
Décision
- E Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare
Décision
- F Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de cordes
jazz
Décision
- G Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano.
Décision
- H Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de
percussion
Décision
- I Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de
violoncelle.
Décision
- J Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare
Décision
- K Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de chant
d'ensemble
Décision
- L Périodes de cours prises en charge par la Ville - Domaine Chorégraphiques
Désignation temporaire dans un emploi d'un professeur de danse classique
Décision
- M Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation
musicale.
Décision

- N Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte traversière
Décision
- O Période de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation
musicale.
Décision
- P Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion
Décision
- Q Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano.
Décision
- R Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision
- S Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur d'ensemble jazz et
de formation instrumentale jazz.
Décision
- T Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de diction et de
déclamation.
Décision
- U Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation
musicale.
Décision
- V Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.

Décision.

W Détachement de fonctions -
Requête d'un professeur de formation musicale
Décision

4 points supplémentaires sont enfin examinés, en urgence, par le Conseil
Communal

X Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de
formation musicale
Décision

Y Détachement de fonction
Requête d'un professeur de flûte à be
Décision

Z Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de flûte
à bec
Décision

Z bis Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'une surveillante
éducatrice
Décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 25

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

